

### Annexe 3 Règlement spécifique Etoile-Course

Le parcours (voir le schéma) est constitué par :

- ☞ 1 bouée de départ,
  - ☞ 5 bouées de virages,
  - ☞ 5 bouées « repères » dont la dernière est l'arrivée.
- Sa longueur totale est de 600 mètres.

Le parcours est installé de telle manière que l'angle formé par les trajectoires à hauteur des bouées repères, soit inférieur à 90°.

Les départs ont lieu toutes les 4 minutes.

Les intervalles peuvent être modifiés par l'organisateur si nécessaire.

Le concurrent doit, suivant le schéma, contourner la bouée de virage et trouver la bouée repère suivante dans le temps limite du tableau III

Dans cette épreuve, le classement des compétiteurs est basé sur l'addition des points obtenus :

- ☞ Pour le contournement exact des bouées de virage et l'arrivée aux bouées repères (tableau III)
- ☞ Pour la vitesse (tableau VI)

Si l'épreuve n'est pas exécutée entièrement, les concurrents sont classés d'après les points obtenus pour le contournement exact des bouées de virage et pour les bouées repères trouvées.

Le classement se fait en cas d'égalité de point, d'après de temps réalisé à la dernière bouée repères ou à la dernière bouée de virage réussi.

Schéma de principe de  
l'épreuve étoile.  
(Epreuve " Orientation  
subaquatique avec repères et  
sans repère ")

